

1er juin 1983

*Clarus*

## AIDE-MEMOIRE

concerne : GROUPE DE TRAVAIL "INFORMATION"Constitution du groupe

Le 18 mai 1983, examinant la "Politique d'information du Parlement européen en vue des élections de 1984", question ayant déjà fait l'objet d'une discussion au cours de sa réunion du 29 avril,

" Le Bureau a poursuivi son échange de vues et créé un groupe de travail restreint chargé de mettre au point un programme d'action et d'assurer le suivi de sa mise en oeuvre et comprenant le Président, les vice-présidents Lady Elles et Pfimlin ainsi qu'un membre de la Commission de la jeunesse, à titre d'observateur".

Commentaire

Il n'y a certainement pas lieu de chercher dans le texte qui précède une interprétation restrictive du mandat du Groupe de travail ("mise au point d'un programme d'action et suivi de sa mise en oeuvre"). La mission du groupe de travail comporte plutôt une supervision de l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement des services d'information, orientée évidemment par les perspectives des élections européennes 1984, mais qu'on ne saurait limiter aux actions directement liées à la préparation de ces élections. Il appartiendra au groupe de travail lui-même de préciser les questions qu'il estimera devoir traiter, soit pour être informé, soit pour donner des directives ou prendre des décisions, en fonction des propositions du Président et des membres et, le cas échéant, des suggestions de la Direction générale de l'Information.

Organisation des réunions

Si la première réunion est prévue à Strasbourg, le 7 juin il pourrait être proposé au Groupe de travail de se réunir ultérieurement en d'autres lieux - vraisemblablement à Bruxelles - pour disposer de plus de temps qu'on en a généralement dans les périodes de session.

Le secrétariat, au niveau fonctionnel, sera assuré par M. Fernand Georges, chef de division à la Direction générale de l'Information (qui fut déjà, avant les élections 1979, secrétaire

du Comité Consultatif de l'Information), tous services matériels annexes étant fournis, en fonction des besoins, par un des agents de la DG III. Le Secrétariat du Groupe de travail s'exercera de façon aussi informelle que le permettra une préparation correcte de la réunion et une information suffisamment précise des membres sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

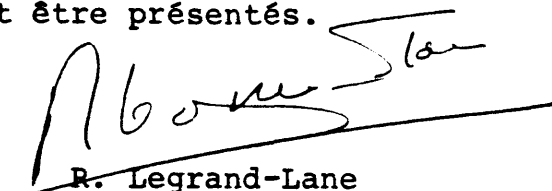
### Première réunion

Elle sera tenue le 7 juin à Strasbourg, à 15 h 30 (Salle à préciser). Tel qu'est connu le programme du Président, la durée pourrait être de 1 heure et demie.

Le projet d'ordre du jour, compte tenu des suggestions transmises par le Cabinet du Président, pourrait comporter tout ou partie des points suivants :

- éventuellement, introduction du Président sur la mission et le fonctionnement du Groupe de travail;
- exposé du Directeur général de l'Information sur l'activité de ses services;
- premier échange de vues sur les questions suivantes :
  - a) Programme d'activités spécifiques en vue des élections européennes;
  - b) Tâches des bureaux extérieurs;
  - c) Publications :
    - Mensuel
    - Brochure de base
    - Projet d'une brochure générale "L'Europe et ses citoyens"
- Date et "programme" de la prochaine réunion.

M. Fernand Georges devrait prendre contact avec le Cabinet sur ce projet d'ordre du jour et voir s'il y a lieu de le communiquer aux membres du Groupe de travail dans la convocation qui devra leur être envoyée le plus tôt possible. Un certain nombre de documents annexes devront être présentés.

  
R. Legrand-Lane

FICHE DE TRANSMISSION

De la part de: R. LEGRAND - LANG	Direction:
DESTINATAIRE: Rochien VAN DEN BERGE	

- Pour avis
- Pour préparer réponse
- Pour attribution
- Pour information
- Pour classement

Date ..... 19 .....

Observations: J'ai demandé à Ferracci George, de prendre contact avec toi pour

P.E. 1279

Le but de point de l'organisation de la puissance réelle (ordre de feu), mais sur évidemment à la disposition pour tout problème que se présentera face à petit ordre - mémoire

R